



Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

N° 78 - septembre 2018

Les bonnes pratiques

Appréhension des parents

Le club de canoë kayak de la commune de X qui propose des séances d'initiation sur les temps d'activités périscolaires a remarqué que certaines familles appréhendaient l'activité et refusaient que leurs enfants la pratiquent. Pour les rassurer le club a décidé de les inviter à participer à une ou deux séances avec les enfants. Les éducateurs ont constaté que les parents qui ont vécu cette initiation et vu les dispositifs mis en place pour assurer la sécurité des enfants donnent souvent ensuite leur accord.

Résultats de l'enquête bilan PEdT dans l'Eure

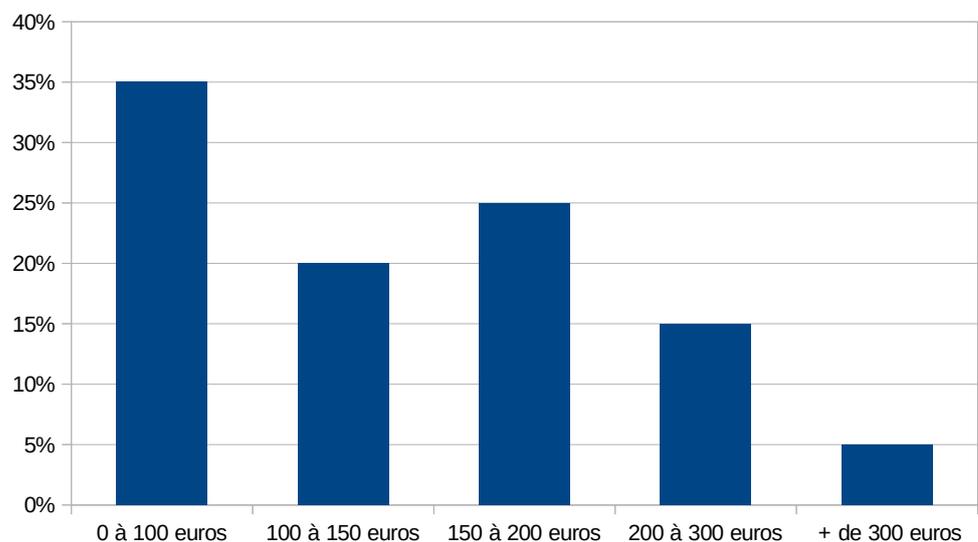
Une enquête menée par le Groupe d'Appui Départemental, le GAD, en fin d'année scolaire 2017/2018 auprès des 48 sites eurois qui avaient conservé la semaine de 4,5 jours de classe et leur PEdT a permis, par le biais d'un questionnaire bilan, de donner la parole aux organisateurs. Cette lettre des rythmes restitue les réponses des 22 sites qui ont retourné ce questionnaire.

Contexte départemental : Sur les 46% de réponses **63% des sites sont ruraux**, 29% sont situés en zone urbaine et 8% en zone périurbaine.

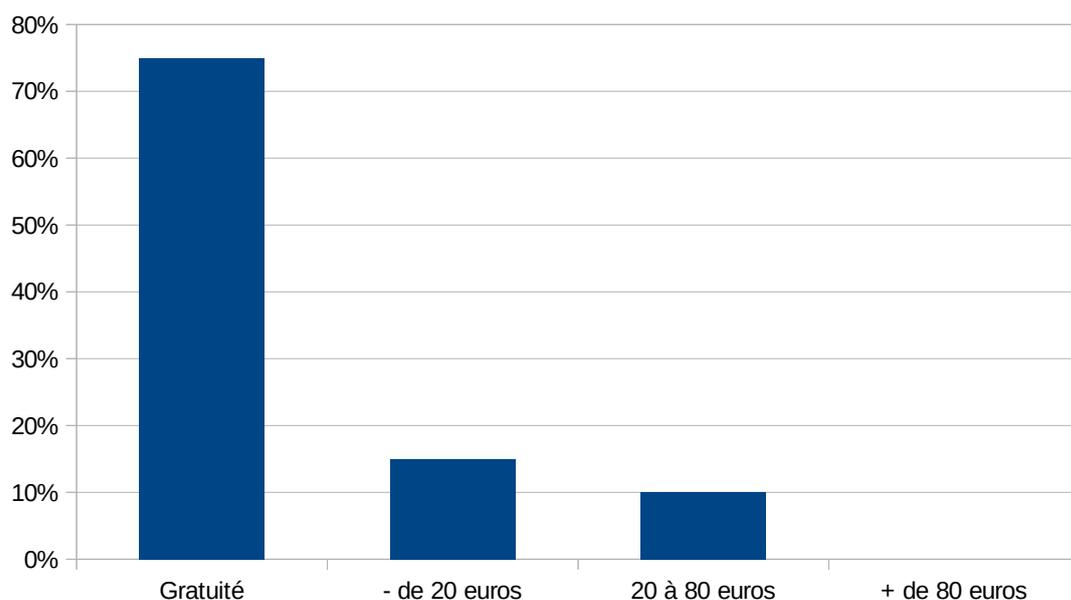
Les Temps d'Activités Périscolaires affichent des **taux de fréquentation élevés** : 80% de moyenne pour le public maternel et 86% pour l'élémentaire.

78% des sites déclarent leur accueil de loisirs à la DDCS, 22% ne procèdent pas à une déclaration.

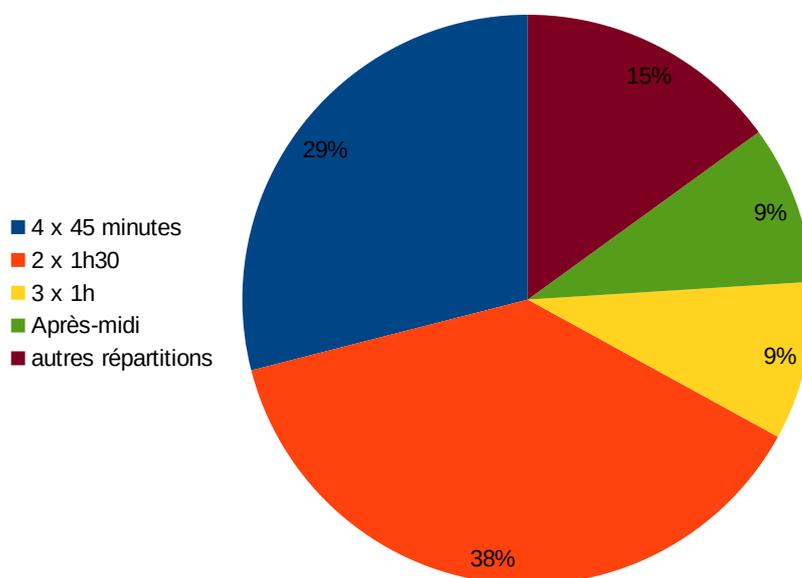
Les **coûts annuels** par enfant des temps d'activités périscolaires sont **très variables pour les collectivités** une fois les aides déduites (fonds d'accompagnement versé par l'Etat et aide spécifique aux rythmes éducatifs versée par la CAF si les activités sont déclarées à la DDCS) :



Le coût annuel des activités par enfant **pour les familles** montre que la majorité des organisateurs a essayé de **tendre vers la gratuité** ou a proposé des tarifs adaptés :



Organisation : La répartition des temps périscolaires présente une **grande variété d'organisation** :



80% des sites sont satisfaits de la/des répartition(s) hebdomadaire(s) des temps d'activités qu'ils ont choisie(s). Chacun évoque des raisons diverses pour soutenir son organisation :

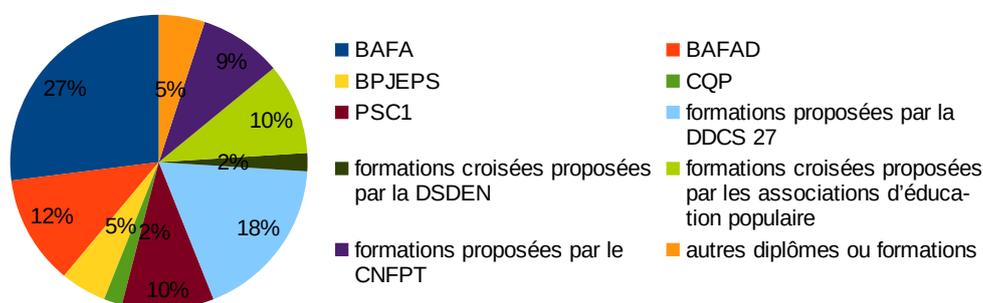
- l'organisation choisie permet de proposer des activités de qualité sur un temps adapté à leur mise en place

- les enfants terminent la journée par une activité de loisirs
- l'organisation sur 2X1h30 laisse le temps de mettre en place des activités manuelles et sportives
- l'organisation sur 4X45 minutes permet d'optimiser la venue d'intervenants spécifiques, de les faire intervenir sur les temps périscolaires de manière équitable sur les différents sites,
- l'organisation sur 3h paraît la plus cohérente pour un site qui a testé d'autres organisations.

Les 20% de sites insatisfaits par leur répartition hebdomadaire des temps d'activités choisis trouvent l'horaire de fin de journée mal adapté et le travail sur des périodes trop courtes qui ne permet pas toujours la mise en place de projets. Un site qui s'est vu refusé l'organisation sur 2X1h30 et a dû programmer ses activités sur 4X 45 minutes constate qu'il lui a été difficile de trouver des intervenants sur des créneaux si courts.

Personnel : Sur 86% des sites la réforme a permis de **recruter du personnel**, ce qui représente **62,24 équivalents temps plein**.

Formation : Si 77% des organisateurs estiment que la réforme a permis d'améliorer la **qualification des équipes** en place, les formations suivies ne permettent souvent pas l'obtention de diplômes professionnels type BPJEPS ou CQP:



Coordination PEdT/Projet d'école :

Le **lien des activités proposées avec le projet d'école** existe mais doit encore être renforcé : 23% des activités sont coordonnées avec le projet d'école, 54% des sites reconnaissent que le lien est réalisé seulement pour certaines activités et 23% ne font aucun lien.

Si sur 68% des sites le PEdT a permis l'organisation de projets communs, c'est probablement parce qu'avec la réforme 95% des organisateurs reconnaissent **l'amélioration des échanges entre les différents acteurs** : intervenants périscolaires, parents, enseignants, élus,...

Points forts de la réforme :

Interrogés sur les **points forts** de la réforme pour leur territoire, les avis sont multiples :

- **engagement des élus**,
 - gratuité souhaitée par les élus qui permet à **l'ensemble des enfants** de bénéficier **d'activités de qualité**. Cette remarque revient dans différents questionnaires provenant d'un milieu rural isolé où le problème de mobilité reste prégnant.
 - Découverte d'activités culturelles, socioculturelles et sportives qui contribuent à **l'épanouissement des enfants**.
 - **Amélioration de la communication** école/milieu de l'animation/famille, échanges constructifs
 - **Recrutement de personnels**
 - **Réflexion sur les rythmes des enfants**
 - Mutualisation sur les intercommunalités, échange et **cohésion** avec les communes
 - Adaptation des méthodes de travail du milieu de l'animation à un nouveau cadre
 - Meilleure **connaissance du public enfant et famille** du territoire
 - **Aides financières** de l'Etat et de la CAF dans un contexte de contraintes budgétaire important
 - Développement le **partenariat** avec les associations locales
 - Encadrement plus étroit des enfants
 - Encouragement à « mieux **vivre ensemble** » à partir de jeux éducatifs et sportifs
 - **Prise en compte de l'intérêt de l'enfant**
 - Augmentation de la motivation et du dynamisme de l'équipe d'animation,
- reconnaissance de la place de l'animateur dans l'éducation des enfants**
- Promotion de l'accueil de loisirs
 - Mise en place de **projets avec les enseignants**
 - Développement et **implantation d'associations sur le territoire**

Perspectives :

Malgré les points forts évoqués **75%** des répondants souhaitent opter pour la semaine de **4 jours de classe à la rentrée 2018**. Deux sites soulignaient l'importance de **l'avis des conseils d'école** dans cette décision. Un troisième qui souhaitait conserver les 4,5 jours de classe a été contraint de revenir aux 4 jours.

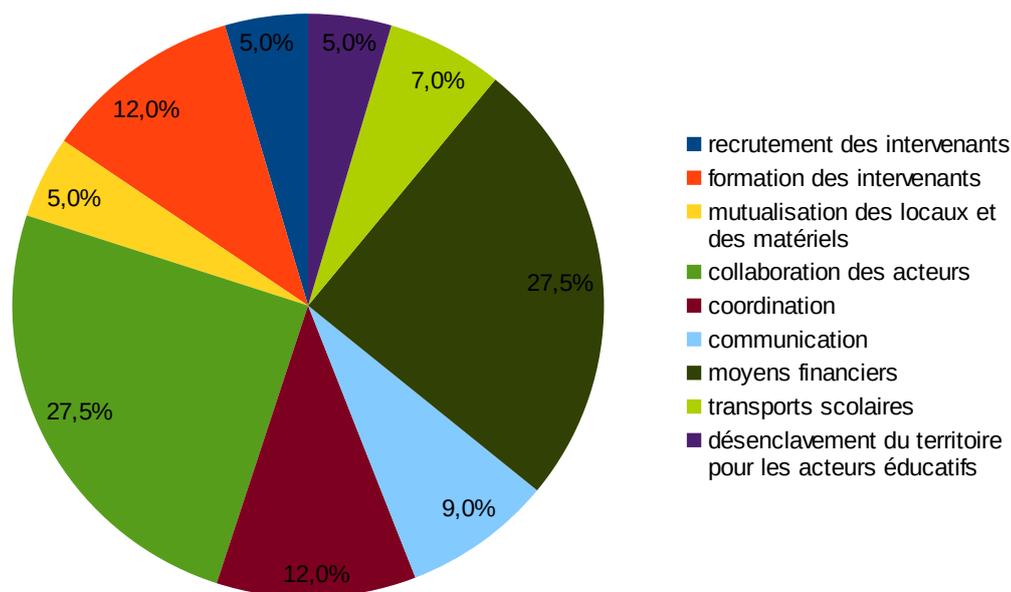
65% des sites retournant à la semaine de 4 jours de classe à la prochaine rentrée trouveraient intéressant de **conserver leur PEdT**, car ce dernier selon eux:

- contribue au maintien de la **cohérence éducative** entre les acteurs
- permet de **valoriser la prise en charge des élèves hors temps scolaire**
- permet aux enfants de continuer à **profiter d'activités** « extrascolaires »
- permet de garder une cohérence territoriale
- contribue au maintien d'un projet commun entre l'accueil de loisirs et l'école
- permet le maintien d'un **taux d'encadrement réduit** et une éventuelle **aide financière**
- permet de garder le lien avec les enseignants et les élus
- constitue un **fil conducteur** à l'ensemble des accueils de loisirs d'une intercommunalité
- garanti la cohérence des dispositifs éducatifs
- favorise la **réussite éducative**
- **structure et fédère**
- sert de base de réflexion pour le prochain **PEL**

35% de ceux qui retournent à la semaine de 4 jours ne voient **pas d'intérêt à conserver leur PEdT** car :

- ils n'ont plus de plages horaires pour organiser les activités
- il existe de fortes contraintes liées aux **transports scolaires**
- les enfants allant le mercredi dans les accueils de loisirs de leur choix, le PEdT n'est plus nécessaire
- c'est **beaucoup de travail**
- ils n'ont plus la **compétence**

Axes sur lesquels les sites souhaiteraient faire évoluer leur PEdT :



Le principal **soutien ou accompagnement attendu des institutions** est **l'aide financière** (42%) viennent ensuite :

- l'accompagnement et la formation sur les **enjeux des PEdT** (25%)
 - l'accompagnement administratif (8%)
 - autre accompagnement (8%) : recherche d'intervenants extérieurs et participation à la mise en place du PEL.
- 17% n'ont pas d'attente des institutions.

70% des sites qui ont répondu à l'enquête savaient que la Normandie était préfiguratrice du **Plan Mercredi**.

Le questionnaire se terminant sur une rubrique observations/remarques libre, les voici :

- souhait d'une réunion d'information sur le Plan Mercredi (*ndlr : au programme à la rentrée*)
- le retour aux 4 jours est surtout une volonté des parents pour des raisons souvent d'organisation personnelle
- regret que les acteurs du périscolaire soient la variable d'ajustement des réformes de l'Etat
- les impacts sur la vie des accueils de loisirs ont été importants

- le maintien du temps périscolaire et la participation à la préfiguration du Plan Mercredi permettent à une commune d'étendre son champ d'action de manière globale et de consolider son réseau de partenaires associatifs ; de renforcer le lien et les échanges avec les partenaires institutionnels (*ndlr : remarque d'une commune ayant participé à la préfiguration du Plan Mercredi*)
 - étude avec l'Education Nationale de la mise en place d'une classe à horaires aménagés musique (CHAM)
 - Retour aux 4 jours sur un territoire intercommunal non par une volonté politique mais par le résultat de la pression des conseils d'école.
 - La qualité des temps d'activités périscolaires dépend de l'équipe en place